

Osez l'international ! Partez en mobilité d'études à l'étranger

Du 1 novembre 2026 au 15 décembre 2026



Partir étudier à l'étranger, c'est bien plus qu'une expérience universitaire : c'est l'occasion de découvrir de nouvelles cultures, de développer vos compétences, de gagner en autonomie et de vivre une aventure qui enrichira votre parcours personnel et professionnel.

Découvrez les opportunités de mobilité qui s'offrent à vous !

L'Université Bordeaux Montaigne propose dans le cadre de ses partenariats en Europe et dans le reste du monde un large choix de destination de mobilité d'études. Vous pouvez partir étudier, en fonction de votre projet pédagogique et du partenariat signé dans l'une des universités partenaires.

La mobilité est possible pendant l'année de licence 2, licence 3, de master 1 ou de master 2 (selon les formations) et doctorat. Il faut être inscrit à l'Université Bordeaux Montaigne.

En tant qu'étudiant en échange dans l'université d'accueil, vous suivez les cours sur place, et recevrez de la part de votre université d'accueil un relevé de notes qui sera transcrit en une note française permettant de valider votre semestre ou année à l'Université Bordeaux Montaigne.

De nombreuses sessions d'information étant annulées, nous vous invitons à visionner la vidéo de présentation des [opportunités de mobilité d'études à l'international](#) en ligne.

Contacts

- * Direction des relations internationales, Pôle Mobilité étudiante :

✉ outgoingstudents@u-bordeaux-montaigne.fr

- * [Lien vers la page des contacts](#)